

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 3

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

**CONDITIONS D'ABONNEMENT :** La **Revue militaire suisse** paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez **CORBAZ ET ROUILLER FILS**, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

**SOMMAIRE.** — Les troupes suisses au service étranger (*suite*). — Des soutiens d'artillerie. — Formation des carrés avec la brigade. — Ordres du jour du général Dufour et des divisionnaires Ziegler et Veillon. — Nouvelles et chronique.

## LES TROUPES SUISSES AU SERVICE ÉTRANGER.<sup>1</sup>

### V.

Naples prit pour la première fois des Suisses à son service, lorsqu'un prince de la famille des Bourbons monta sur le trône de ce royaume, en 1734. Une capitulation fut conclue pour vingt ans, et l'on fournit un régiment de la garde ainsi que deux régiments de ligne, formant un total de 5,810 hommes ; en 1735, le régiment Wirz, qui était au service d'Espagne, vint à Naples, mais il ne fut toutefois envisagé comme capitulé qu'en 1764. Durant la guerre de la succession d'Autriche (1742-1748), les Suisses montrèrent beaucoup de bravoure, et se distinguèrent particulièrement à l'attaque de Fagiola, à la défense du quartier général du roi à Velletri, et à la conquête de Novi et de Pavie, ainsi qu'au coup de main tenté sur Cordagna. A la bataille de Plaisance, quatre régiments suisses au service d'Espagne et de Naples couvrirent la retraite de l'armée vaincue, et la sauvèrent d'une déroute complète par leur bravoure.

En 1754 et en 1774, la capitulation fut renouvelée chaque fois pour vingt ans ; cependant les quatre régiments n'en formèrent plus que deux à partir de 1778, et furent envisagés comme régiments étrangers. Ils prirent part aux malheureuses campagnes de 1798 et 1799, et furent congédiés après la prise de Naples par les Français.

<sup>1</sup> Traduit de la *Schweizerische-Militär-Zeitung* ; voir les numéros 4, 6, 7 et 11 de l'année 1856.